



Date : 08/06/2006

Problèmes et alternatives collaboratives pour les Bibliothèques et les Unités Documentaires Agricoles «BUDAs» Tunisiennes.

Dr. Ahmed Ksibi
Institut Supérieur de Documentation
Tunis
ahmed.ksibi@isd.rnu.tn

Meeting:	103 Agricultural Libraries
Simultaneous Interpretation:	No

WORLD LIBRARY AND INFORMATION CONGRESS: 72ND IFLA GENERAL CONFERENCE AND COUNCIL
20-24 August 2006, Seoul, Korea
<http://www.ifla.org/IV/ifla72/index.htm>

Résumé

Notre proposition essaie de comprendre les problèmes du secteur de l'information agricole Tunisien et de suggérer quelques alternative pour un système cohérent qui pourrait dépasser , un tant soit peu le blocage actuel des services de traitement et de diffusion de l'information scientifique et technique.

La plupart des études et des rapports indiquent que les Bibliothèques et d'Unités Documentaires Agronomiques BUDAs des 13 établissements de l'enseignement supérieur et des centres de recherche agricoles ne sont pas encore arrivées à rationaliser leur gestion. Leurs services, n'ont pas pu s'adapter aux besoins grandissants des élites bénéficiaires, d'autant plus la communauté des usagers de l'enseignement supérieur et de la recherche évoluent rapidement.

L'alternative s'articule autour du travail collaboratif devient le mode d'action privilégié de l'ère de l'intelligence, de la complexité

Un cadre de structuration institutionnelle est défini afin de forger des partenariats durables pour l'amélioration des produits et services des bibliothèques et unités documentaires agronomiques.

La collaboration se subdivise à des formes de contacts entre partenaires, des médiations techniques de plusieurs niveaux et de plusieurs types.

La typologie de Collaboration interne que nous proposons distingue trois prismes de vue :

- La perspective idéologique et épistémologique : La contribution des connaissances traditionnelles aux savoirs agronomiques.

- La perspective organisationnelle :Le travail en réseau et intégration des services de documentation avec les services de gestion des documents et des archives.
- La perspective technologique : Les bases de données intégrées, le workflow, le catalogue collectif en ligne (OPAC),

Dans un domaine aussi complexe que l'agriculture, il faudrait tenir compte des institutions dont dispose le pays et essayer de jeter les ponts avec les partenaires étrangers . La collaboration externe à une institution, à un pays peut se subdiviser aux niveaux géopolitiques suivants :-Partenariat national -Partenariat régional- Partenariat international - Partenariat multilatéral cette note ne se limite pas à des perspectives technico-organisationnelles, car il s'avère que les solutions de fond demeurent d'ordre structurel. C'est plutôt d'orientations politiques et surtout culturelles en accord avec les principes de l'IFLA qu'il faut affirmer l'esprit d'association et de partenariat .

Introduction

Dans le contexte chaotique de la mondialisation, c'est un défi majeur de définir les modes de structuration institutionnelle et les effets des relations de coopération, de partenariat et d'intégration sur les ressources informationnelles pour un meilleur accès aux connaissances . Cette note essaie de mettre en évidence la manière dont le travail collaboratif devient le mode d'action privilégié de l'ère de l'intelligence, de la complexité.

Dans la construction d'une société de l'information, il est aujourd'hui admis que la forme et la structure des relations et des réseaux produisent des effets aussi bien positifs en termes d'influence, de solidarité, que négatifs liés, au poids des investissements et des contraintes sur les acteurs sociaux et à divers effets pervers.

Les relations et modalités des rapports et des contacts mériteraient toute l'attention des bibliothèques surtout en tant que ressources d'informations agricoles. Malgré le fait que l'agriculture demeure l'activité socioéconomique dominante dans les pays en développement (les trois quarts de l'Humanité), les bibliothèques ne sont pas en mesure d'établir les liaisons nécessaires à l'enseignement supérieur et à la recherche agricole d'une part, et d'établir des canaux de vulgarisation agricole d'autres part .

Cette note essaie de définir un cadre de structuration afin de forger des partenariats durables pour l'amélioration des produits et services des bibliothèques et unités documentaires agronomiques.

Cette approche est transversale dans le sens où elle ne revendique pas d'objets d'une discipline particulière. Elle concerne des sujets aussi divers qui touchent les sciences de l'information cognitives, le Management, les sciences politiques et d'autres disciplines

Il serait plus didactique que cette approche collaborative ,qui est une alternative induite par les problèmes de l'environnement documentaire des pays du Sud en général, et des bibliothèques agricoles en particulier, se focalise pour la démonstration, sur un contexte et une expérience particulière.

Concrètement, dans une perspective de mise à niveau des différents services préexistent au sein des établissements d'enseignement supérieur et des institutions de recherche agronomiques tunisiennes, il faut connaître la configuration des BUAs et leur état des lieux et déterminer les propositions des modèle relationnels collaboratifs .

1- Contextualisation de l'expérience documentaire agronomique tunisienne

De par son rôle important au plan économique, social et environnemental, l' agriculture

occupe toujours une place prédominante dans l'agenda socioéconomique de la Tunisie depuis des millénaires. Grenier à blé de Rome Antique, elle a vu s'épanouir la littérature agronomique avec l'illustre Magon dans son traité sur l'arboriculture. La Tunisie possède depuis le début du siècle dernier des institutions d'enseignement supérieur¹ et de recherche agricoles² de très haut niveau. L'enseignement ainsi que la Recherche et Développement (R&D) agricoles constituent donc des priorités pour le gouvernement tunisien après l'Indépendance. Durant les quarante dernières années, de nouveaux établissements de recherche³, relevant du Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques (MARH), ont été créés dans les régions, plus les 43 établissements de formation professionnelle agricole répartis sur les 22 gouvernorats du pays dans le but de rapprocher leurs activités des zones de production et des agriculteurs⁴.

La recherche, l'enseignement et l'information scientifique agricoles qui demeurent du ressort exclusif de l'Etat, ont été recentrés sur l'essor régional (FAO 2004) en fonction des besoins des populations, pour garantir une sécurité alimentaire. La Tunisie a réalisé d'énormes progrès au cours des dernières décennies pour assurer son autosuffisance alimentaire. En effet, l'autosuffisance est presque atteinte (le taux de couverture, inférieur à 50% dans les années 1980, se situe aujourd'hui autour de 87%, ce qui est satisfaisant pour les normes internationales.)

De plus, des centres spécialisés⁵ et une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur⁶ ont

¹ - L'Ecole d'Agriculture Coloniale de Tunis (EACT), érigé sur le modèle des écoles supérieures d'agriculture de France, prépara la formation de sa première promotion en 1898-devenue par la suite l'Institut National Agronomique de Tunis (INAT), comprend plusieurs disciplines: agronomie - élevage - économie - génie rural..

² - L'Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie (INRAT) le plus ancien (créé en 1891) et le plus grand centre de recherche, groupant sept laboratoires et deux unités, un jardin botanique et une bibliothèque. L'Institut de Recherche Vétérinaire de Tunisie (IRVT) qui se limitait aux services vétérinaires s'occupe désormais de la santé animale, notamment la production de vaccins, la détection des maladies et leur traitement, les campagnes de vaccination, etc.... Ces deux établissements avaient été créés depuis le début du siècle dernier et ont dû fournir un appui précieux à l'Agriculture tunisienne. Plus tard, au milieu des années 70, d'autres établissements de recherche furent créés tels que le CRGR et l'INRF qui ont dû fusionner par la suite pour donner l'INRGREF L'Institut National de Recherche en Génie Rural, Eaux et Forêt qui couvre les recherches relatives au Génie Rural, à la conservation des eaux et des sols: les thèmes de recherche concernent notamment, l'utilisation de l'eau pour l'irrigation des cultures, les problèmes de la salinité des sols, les eaux usées, le machinisme agricole, la CES, le reboisement, la protection, la conservation, l'exploitation, l'aménagement des parcours...

³ Ces sont les établissements:- les Instituts de recherche ; - les Etablissements d'enseignement supérieur agricole ; - les Pôles régionaux de recherche développement ; -le réseau des stations d'expérimentation.

⁴ -Exemple : L'Institut des Régions Arides (IRA) a été créé en 1976 et a pris la suite des recherches conduites depuis 1969 à Gabès sur les parcours et les oasis, pour répondre aux besoins de développement agricole du sud et de protection du milieu contre l'agression de la désertification.

⁵ - Exemple :L'Institut de l'Olivier (IO) de Sfax a été créé en 1982, il axe ses recherches sur des aspects technologiques et économiques du secteur oléicole, ainsi que les techniques

tous bénéficié de moyens importants grâce aux efforts de l'Etat. C'est dans ce cadre que les derniers plans ont inscrit plus de crédit pour l'amélioration des performances de la recherche. Les dépenses publiques tunisiennes en tant que pourcentage du produit intérieur brut agricole (PIBA), un indicateur courant de comparaison, sont nettement au dessus des pays de l'Afrique du Nord et sur ce plan par rapport à l'ensemble des pays en développement⁷.

Le lien entre l'enseignement supérieur et la recherche est consolidé grâce à la diffusion d'information. Les investissements réalisés dans le perfectionnement du réseau de communication et de traitement de l'information. Ils ont consolidé les activités de documentation pour la mise à disposition de l'information scientifique agricole. Les investissements dans le traitement de l'information trouvent leur appui dans les plans de développement et connaissent des accroissements rapides d'un plan quinquennal à un autre. Chaque établissement dispose d'une bibliothèque universitaire ou d'un service de documentation dont les sources et les ressources varient d'une institution à l'autre.

Les services des Bibliothèques et des Unités Documentaires Agronomiques tunisiennes (BUDAs) ont été renforcés par des ressources informatiques et des canaux de télécommunication qui favorisent les connexions des établissements d'enseignement supérieur pour faciliter et garantir l'accès à l'information.

Depuis 1974, Le Centre National de la Documentation Agricole, CNDA, établissement public, a formé la première base de données informatisée agronomique moderne en Tunisie, témoigne des efforts et des moyens consentis par l'Etat pour le traitement et la diffusion de l'information scientifique agricole.

Malgré les investissements attribués aux services d'information et de documentation du secteur agricole ceux-ci rencontrent de graves difficultés.

2-Problèmes des services actuels et lacunes dans la gestion de ressources

La situation difficile des services des Bibliothèques et des Unités Documentaires Agronomiques tunisiennes (BUDAs) des 13 établissements de l'enseignement supérieur et des centres de recherche agricoles, a fait l'objet d'une enquête en 2003⁸. Celle-ci nous a permis de

culturelles, les sols, la protection phytosanitaire et la production. Récemment, l'IO a ajouté à son domaine d'activité la recherche sur les arbres à noyaux et à pépins dans les régions semi-arides.

⁶ - Institut National Agronomique de Tunisie (INAT) ; Ecole Supérieure d'Agriculture du Kef (ESA Kef) ; Ecole Supérieure d'Agriculture Mograne (ESA Mograne) ; Ecole Supérieure des Ingénieurs de l'Équipement Rural Medjez El-Bab (ESIER), Ecole Supérieure d'Agriculture Mateur (ESA Mateur) ; Ecole Nationale de Médecine Vétérinaire (ENMV) ; Ecole Supérieure des Industries Alimentaires (ESIAT) ; Institut Sylvopastoral de Tabarka (ISPT) ; Ecole Supérieure d'Horticulture et d'Élevage Chott Mariem (ESHE) Pour plus de détails consulter les sites respectifs de chaque institut : <http://www.iresa.agrinet.tn/>

⁷ -Gert-Jan STADS, Samira ALLANI et Mohamed Mounir HEDRI .- indicateurs relatifs aux sciences et technologies agricoles .in : Les Abrégés de l'ASTI (Agricultural Science and Technology

Indicators)No. 29 • Janvier 2006. www.asti.cgiar.org/pdf/Tunisie_29_FR.

⁸ - Ahmed Ksibi-. Les Bibliothèques et les Unités Documentaires Agronomiques (BUDAs) en Tunisie : Carences et solutions alternatives .- in : In : RAADI la Revue Arabe d'Archives de Documentation & d'information N° 17/18(Décembre 2005) .p.p.111-156

constater la dégradation des ressources des BUDAs :

-Le manque du personnel compétent : l'enquête a démontré que 75 % de l'effectif à plein temps employé dans les BUDAs n'est pas composé de professionnels qualifiés , 50 % d'entre eux sont des ouvriers);

-l'indigence des fonds documentaire: le nombre de documents par utilisateur est de 14 titres, alors qu'il devrait être selon la norme tunisienne ⁹ de 50 ouvrages par utilisateur universitaire ;

Ce sont autant des maux endémiques des bibliothèques Tunisiennes et spécifiquement des BUDAs .

Ces difficultés induisent d'autres carences : absence d'un catalogue collectif sur supports papiers ou électroniques permettant aux usagers d'accéder aux ressources d'informations d'une manière accomplie d'autant plus grand que les niveaux et le nombre des demandeurs de l'information évoluent rapidement (en 2002/2003, le taux de progression exponentiel du nombre des étudiants est de 29 % par an)¹⁰

Si on manque de l'essentiel on ne pourrait jamais satisfaire aux besoins des catégories multiples d'utilisateurs: les étudiants, les ingénieurs et les techniciens, tous les agents du ministère de l'agriculture ; les autres catégories d'usagers externes : les agriculteurs et les promoteurs, tous citoyens et demandeurs d'information .

Les ressources documentaires restent limitées en raison de l'absence de coopération qui repose sur des principes documentaires de base stipulant l'obligation de répartir les tâches et les fonctions tels que l'acquisition, le traitement, l'analyse et les services d'échange tel que le prêt inter-bibliothèques .

La coopération et le partenariat représentent l'unique alternative pour faire face aux paris difficiles : le volume en croissance exponentielle de la production intellectuelle, le coût élevé de son suivi et de son acquisition, l'exploitation rationnelle des modestes ressources financières pour répondre à la demande grandissante et plurielle des usagers

3-Alternative collaborative

La multitude de modèles des relations de coopération, de partenariat et les polysémies qui se sont opérées au cours des dernières années dans les concepts de collaboration mériteraient une délimitation de cadre de l'analyse et une définition des notions

3.1 Définition des concepts

Dans cette étude, par approche collaborative, nous entendons la mise en œuvre conjointe, dans le cadre d'un projet d'amélioration des processus de production matérielle et intellectuelle¹¹ d'un organisme .

L'objectif de l'approche collaborative est donc d'augmenter l'efficacité du travail collectif et d'en améliorer la production en mettant à profit les méthodes d'organisation, la technologie comme support pour travailler ensemble à des tâches, simultanément ou non, au même endroit ou dans des lieux différents. Les réseaux et la numérisation des documents, régi par l'hypertexte, favorisent transformations des relations humaines et intellectuelles.

L'émergence des artefacts de l'interconnexion des documents, fruits des travaux collaboratifs et des comportements créatifs, augmentent l'intelligence humaine. Ces conceptions furent

⁹ - Mohamed ABDELJOUED.-Les bibliothèques en Tunisie :Introduction à la mise en place d'un réseau national.- Tunis :Les éditions Salammbô,1988.- 277 p.

¹⁰ Source : : <http://www.mes.tn/> Site Web du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Technologie, visité le 5 juin 2003.

¹¹ - Rapport à l'intention du partenariat de l'Observatoire Technologique /République et Canton de Genève.- Septembre 98 - <http://www.geneve.ch/ot>

guidés par les travaux d'Engelbart¹² partant de sa thèse suivante :

« les problèmes de la société augmentent à un rythme sans précédent, par conséquent les solutions à y apporter doivent suivre le même rythme. C'est notre survie même qui dépend de notre capacité à travailler ensemble de manière plus efficace, à faire preuve d'intelligence collective ».

« Lecture/ Ecriture collaboratives » de document partagé qui fait appel à plusieurs écrivains /lecteurs, même dispersée géographiquement, pour écrire /lire, élaborer des énoncés , apposer d'annotations partagées, des commentaires. Cette procédure, assurée par différents outils et logiciels appelés « collectiels » ou groupware, donne lieu à ce qu'on appelle « l'information augmentée ».

Sans entrer dans les méandre des théories du management de l'intelligence collective, on peut distinguer les quelques frontières ténues entre le Travail Collaboratif et le Travail Coopératif.

Dillenbourg : "En coopération, les partenaires divisent le travail, partagent les sous-tâches individuellement et puis assemblent les résultats partiels dans une sortie finale. En collaboration, les partenaires travaillent ensemble".

La typologie des conceptions collaboratives : dans la définition d'un cadre relationnel il est primordial pour réussir un système d'information de définir la structure du canevas pour une logique d'intégration interne avant le tissage des margelles extérieures

3.2-Collaboration interne :

Il s'agit de respecter les principes d'une démarche qui favorise la tramage de fond, et les règle de prééminence de l'intellectuel sur le matériel. :

-Perspective idéologique et épistémologique : L'esprit d'association et de partenariat de notre idéologie est en accord avec les principes de l'IFLA pour permettre à tous d'avoir accès au savoir, de jouir de l'art et de la littérature de tous les peuples¹³ conformément aux conventions de l'ONU et de ses organisations spécialisés¹⁴

Les bibliothèques et services d'information contribuent au bon fonctionnement de la société de l'information diversifiée¹⁵ en respectant la diversité culturelle et les besoins particuliers des peuples indigènes et des minorités¹⁶ le déséquilibre flagrant –et grandissant- entre le Nord et le Sud entre les peuples et les catégories sociales touchant tous les secteurs de la communication du savoir . Il ne peut être modifié que par la mise en place de nouveaux mécanismes de régulation et de systèmes modernes de gestion de l'information et des connaissances.

Cette perspective ne peut s'inscrire que dans un système de Knowledge Management KM « gestion des connaissances¹⁷ », informations, connaissances, savoirs et compétences se complètent en tant qu'entité pour s'insérer dans un « tout » .C'est cette gestion moderne des BUDAs qui va mettre en valeur la contribution des connaissances traditionnelles aux savoirs

¹² -Douglas Engelbart est l' inventeur d'interfaces, qui proposait des environnements de travail en collaboration ou en réseaux dont il établit la philosophie dans un article de 1962, "Augmenting Human Intellect: A Conceptual Framework"

¹³ -[IFLA Statement on Open Access to Scholarly Literature and Research Documentation.](#)

¹⁴ - [Déclaration des Nations unies sur les principes d'une coopération culturelle internationale](#)

¹⁵ -Manifeste d'Alexandrie sur les bibliothèques, la société de l'information en action

¹⁶ [IFLA : savoir indigène - consultation](#)

¹⁷ Abdelkader DJEFLAT « Economie de la connaissance et knowledge management: quels défis et perspectives » réseau MAGHTECH Faculté des Sciences Economiques, Université de LILLE

agronomiques par une circulation collective des idées et des pratiques en créant des relations entre les compétences préexistantes et souvent tacites et les savoirs diffusés et licites . Ce savoir appelé, « local », « indigène » ou « traditionnel », que les collectivités génèrent petit à petit sous forme de connaissances dont elles ont besoin pour s'adapter à leur milieu agro-écologique et socio-économique et composer avec lui. Ce savoir contient de nombreux aspects complémentaires puisqu'il est généré et transformé par un processus systématique d'observation, d'expérimentation et d'adaptation. Par exemple, il est issu d'informations concrètes éminemment locales, alors que les scientifiques doivent habituellement réaliser de nouvelles études pour recueillir les mêmes informations.

Il est regrettable que les connaissances agricoles traditionnelles accumulés depuis la colonisation se sont transformées par le système des brevets sous une forme de biens commerciaux retransmis de manière inéquitable .

Il s'agit aussi par ce système KM, de stimuler la collaboration multilatérale avec des institutions qui effectuent depuis longtemps des recherches sur le savoir local, le Centre CIKARD « Center for Indigenous Knowledge for Agricultural and Rural Development¹⁸ » en est le meilleur exemple.

Il faut agir ensemble pour plus de compréhension de ce système des brevets, compromis par les politiques libérales de renforcement de la propriété intellectuelle, pour démontrer qu'il n'est pas adapté à une culture authentique et aux processus biologiques

-Perspective organisationnelle : Cette perspective est prise dans un sens classique de la gestion qui est la mise en œuvre des ressources matérielles, humaines (notamment intellectuelle) de l'entreprise afin d'obtenir des performances économiques .Elle peut atteindre ces objectifs que grâce à l'association, coordonnée, opérationnelle et partagée des ressources.

l'Institution de la de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles (IRESA)¹⁹ est une structure de coordination, financé à son départ par la Banque Mondiale, pour créer un Système National de la Recherche Agricole (SNRA), dont l'objectif est de relier toutes les institutions de recherche et d'enseignement supérieur agricoles et de ses composantes régionales²⁰.

Toutefois l'IRESA, cette structure de création récente peut être qualifiée de bureaucratique, car elle travaille selon le modèle classique de gestion hiérarchique. Elle est loin de rationaliser la gestion des ressources en exploitant les collection d'informations disponibles dans les BUDAs et de capitaliser les connaissances par la mise en œuvre de moyens cohérents pour intégrer les services d'information documentaire. D'ailleurs, l'enquête a révélé le manque de coordination au niveau de l'acquisition des périodiques et des redondances

¹⁸ Le CIKARD est réseau international basé à l'Université de l'État de l'Iowa ,a des bureaux partout en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Il effectue depuis longtemps des recherches sur ce savoir local, en particulier pour ce qui concerne l'agriculture, l'agroforesterie et d'autres sujets connexes.

¹⁹ - Créée par la loi 90-72 du 30 Juillet 1990, elle est chargée entre autres de :- veiller à la promotion de la recherche agricole dans le cadre de la politique générale de l'Etat dans ce domaine, en assurant la liaison entre les Etablissements de Recherche et de l'Enseignement Supérieur Agricoles d'une part et la vulgarisation agricole et les producteurs

²⁰ Ces sont les Etablissements: o les Instituts de recherche ;o les Etablissements d'enseignement supérieur agricole ;o les Pôles régionaux de recherche développement ; o le réseau des stations d'expérimentation.

dans les tâches techniques de documentation (catalogage, indexation...).

Cette structure est souvent critiquée pour la lenteur de circulation, la passivité et la dépendance des institutions sous sa tutelle. C'est la réorganisation en réseau qui résoudrait les problèmes de dispersion et d'incohérence. Ce modèle de réorganisation placerait la bibliothèque numérisée au centre de la nouvelle « société informationnelle »²¹

-Les réseaux sont un remède à l'isolement des bibliothèques et de leur personnel. En dehors de la circulation des connaissances par l'accès aux ressources bibliographiques et documentaires, le réseau peut également constituer un modèle de fonctionnement, pour les bibliothèques ou encore pour leurs partenaires, qui incite à la coopération. Depuis les années 60, plusieurs réseaux de bibliothèques²² se sont naturellement constitués dans les pays développés afin d'assurer une dynamique collective en tissant des liens de partenariat et en favorisant le partage.

La réorganisation en réseau est le facteur essentiel de l'évolution et de la réussite des services documentaires des BUDAs. La réorganisation offre des opportunités pour tout le monde. Pour les pouvoirs publics, c'est l'acquisition au moindre coût grâce au consortium d'achat des documents électroniques et des bases de données inaccessibles actuellement²³. Pour l'utilisateur, c'est la possibilité d'identifier et de localiser les documents existants sur des sites différents par un accès unique. Pour le professionnel, c'est la simplification des procédures. Pour le système lui-même, c'est la normalisation de la base de données pour son alimentation et son exploitation.

C'est une nécessité primordiale car on ne peut pas concilier des technologies de pointe avec des méthodes de travail caduques.

-Perspective technologique : Cette perspective s'articule autour de la mise en place d'un système de traitement informatique en réseau en vue d'une rentabilisation meilleure des BUDAs qui existent aux sein des établissements d'enseignement supérieur, et des institutions de recherche, afin de stimuler les pratiques de veille technologique et d'innovation.

La solution technique est implantée depuis 1999 la moitié des BUDAs dispose d'une connexion à l'Internet appuyée par l'infrastructure du Réseau en Intranet. D'ailleurs, historiquement, le secteur agricole jouissait d'une informatisation précoce en matière de gestion des bases de données bibliographiques et factuelles, qui fonctionnent depuis 1975 grâce à l'appui des organisations internationales comme la FAO (Food & Agriculture Organisation). La majorité des services de documentation des bibliothèques universitaires de l'agriculture (8/13) sont dotés d'un système intégré de gestion de base de données (CDS/ISIS) développé par l'UNESCO. Cette expérience des systèmes intégrés est enracinée grâce au logiciel MINISIS qui a été introduit au Ministère de l'agriculture à la fin des années 70 et qui a été relié par un logiciel de la même famille CDS/ISIS. Le choix de ces logiciels est basé sur plusieurs critères dont le fait qu'ils sont fournis gratuitement par la coopération canadienne du CRDI (Centre de Recherche pour le Développement International) et internationale de l'UNESCO. Même la coopération européenne qui a promu « le projet forum » se base aussi sur une version de CDS/ISIS.

²¹ - En effet, selon Joël de Rosnay, la société naissante « s'organise en réseaux plutôt qu'en pyramides de pouvoirs, en cellules interdépendantes plutôt qu'engrenages hiérarchiques, au sein d'un « écosystème informationnel » plutôt que par filières industrielles linéaires »

²² - Association des Bibliothécaires Français.- Travailler ensemble : bibliothèques et réseaux, Colloque (1995, Saint Etienne) .- Paris, Ed. ABF, 1995

²³ - Agricola, Agriculture and Natural Resources, Aquatic Sciences and Fisheries Abstracts (ASFA), Water Resources Abstracts, World List of Agriculture Serials WLAS....

Toutefois, nantis du matériel et de logiciels, les BUDAs ne sont pas parvenus à la rentabilisation des moyens mis à disposition

c'est une constitution d'une Mémoire Nationale de l'agriculture tunisienne sous forme de catalogue collectif en ligne (OPAC) exhaustif et multimédia de documents qui permettrait la collaboration dans les tâches de numérisation, de stockage, de traitement, de recherche.

Cette perspective technologique s'accompagne de profonds bouleversements communicationnels et documentaires :

- La multiplication des Communication interpersonnelles : le service de référence virtuel (SRV) doit offrir la possibilité aux usagers, à partir du point d'entrée au catalogue consultable sur le Web, d'exposer les problèmes rencontrés à une "personne ressource" dont l'adresse électronique est intégrée à la page d'accueil. L'intégration à ce même niveau d'un guide d'utilisation du catalogue permettrait par ailleurs de satisfaire les besoins les plus courants, et d'autres formules communicationnelles déjà expérimentées : forum de discussion thématique, audioconférence & vidéoconférence, ...

- La numérisation, la circulation de documents (communément appelé "workflow" en anglais) et la gestion électronique des documents 'GED' d'autres outils d'agencement de documents permettent la reconnaissance de formes, la recherche dans les textes... Ces outils de manipulation permettent non seulement de superviser les fonctions techniques de traitement mais ils autorisent une relation de partage du document entre les individus et les institutions, par la possibilité de mise en relation sémantique conjointe, de découpage, d'annotation partagées assurée par différents outils et logiciels appelés « collectifs » ou groupware, donnent lieu à ce qu'on appelle « l'information augmentée ». ... Ainsi le contrôle des flux des documents administratifs et des archives courantes et intermédiaires accumulés dans les institutions de recherche et d'enseignement devient opérationnel avec des outils collaboratifs et dans des systèmes d'information KM intégrés et validés.

Les Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication NTIC « devraient nous aider à faire preuve de plus d'intelligence, à mieux travailler ensemble... Au lieu de cela, les concepteurs d'outils logiciels tournent en rond, brassant des concepts éculés au lieu de partir pour d'autres horizons²⁴ »

C'est pourquoi cette note ne se limite pas à des perspectives technico-organisationnelles, car il s'avère que les solutions de fond demeurent d'ordre structurel. C'est plutôt d'orientations politiques et surtout culturelles qu'il s'agirait et qui impliquerait l'acquisition d'une mentalité « partageant le même état d'esprit collaboratif », dépassant les visions purement techniques

3.3 La collaboration externe

La mutation qui s'est opérée au cours des dernières années dans le concept même de partenariat mérite d'être développée. L'approche du partenariat dans les relations internationales s'est progressivement substituée à celles de l'assistance et de la coopération comme cadre du dialogue Nord-Sud. Initialement, L'approche du partenariat n'était appliquée, timidement adoptée d'ailleurs, qu'aux relations d'État à État. Aujourd'hui, le partenariat est multidimensionnel et veut colorer aussi les interventions dans ce concert mondial des entreprises, des institutions publiques et de la société civile. La prise au sérieux de cette nouvelle approche des relations institutionnelles devra conduire à des changements

²⁴ - [Manifeste Pour Des Outils Collaboratifs](#) : *Ce manifeste est une traduction de l'article original d'Eugene Eric Kim (de Blue Oxen Blue Associates, qui héberge le Purple Wiki). Publié en mai 2004 - Dr. Dobb's Journal.*

dont toute l'ampleur n'a pas encore été saisie, il s'en faut, par les principaux intéressés. La collaboration externe à une institution, à un pays peut se subdiviser aux niveaux géopolitiques suivants :

-Partenariat national : Il paraît étrange d'appeler les institutions publiques d'un même pays, voire d'un même ministère à travailler ensemble et à faire du partenariat leur emblème. Mais le modèle hiérarchique, tel qu'il existe dans les pays en développement, fait que chaque institution est plus soucieuse de son allégeance politique que d'un meilleur service au public et agissent indépendamment les unes des autres comme des principautés du Moyen-âge.

Il est bien clair qu'il n'y aura pas substitution du jour au lendemain d'un modèle à l'autre. Mais il y a là une perspective collaborative à laquelle il serait irresponsable de ne pas donner sa chance. Dans un domaine aussi complexe que l'agriculture, il faudrait tenir compte des institutions dont dispose le pays et essayer de jeter les ponts avec les partenaires étrangers. Il s'agit d'activer l'insertion dans le milieu documentaire des unités documentaires existantes dans le même Ministère de l'Agriculture (MARH). Il s'agit de fédérer les oeuvres de l'Observatoire National de l'Agriculture (ONAGRI) héritier du CNDA et des services de documentation sous la même tutelle tels les services de l'APIA (L'Agence de promotion des investissements agricoles) et d'autres services de documentation de la société civile tel que celui de l'UTAP (Union tunisienne de l'agriculture et de la pêche) et les traiter en tant que partenaire à part entière afin de coordonner les activités d'étude et de documentation.

La Tunisie possède d'autres établissements au sein des Ministères de l'Education Et de La Formation Professionnelle et des Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique menant des activités documentaires relatives à l'agriculture. En effet, nul ne peut ignorer l'apport des unités documentaires existantes et les centres de documentation sous d'autres tutelles : par exemple, le Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique²⁵ (CNUDST) possède une collection de thèses assez importante couvrant ce domaine.

-Partenariat régional : Il s'agit aussi de stimuler la collaboration régionale avec les services chargés de la coopération au sein de l'IRESA. Les pays Arabes et notamment ceux d'Afrique du Nord les plus proches qui partagent le même environnement n'ont que rarement de programmes et projets communs de recherche et de formation. Par contre les relations avec les centres et les réseaux francophones sont assez développées dans les domaines de la recherche agricole, diffusion et adoption des technologies avec des centres connus :-Le centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Le centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM) financé par la communauté européenne... De plus il faudrait explorer d'autres filières de coopération et adhérer à d'autres réseaux francophones (InfoAgrar qui est le centre de documentation et d'information de la Direction du Développement et de la Coopération suisse²⁶) et souscrire aux autres réseaux Anglophone et Arabe.²⁷

-Partenariat international : Cette perspective de coopération multilatérale pour un repositionnement dans les réseaux relevant d'organismes internationaux de la FAO (AGRIS Agricultural Information System).

²⁵ - Décret N° 2241 daté du 10 octobre 1999 portant organisation du Centre National Universitaire de Documentation Scientifique et Technique.

²⁶ - Le carrefour suisse du système d'information de l'Initiative européenne pour la recherche agricole pour le développement créée depuis 1998

²⁷ WAICENT in the News -

Vu le coût et les charges d'acquisition des documents électroniques il est capital d'exploiter au mieux ce créneau de coopération multilatérale. La majorité de ses réseaux ont un système d'échange en ligne (Le catalogue interactif couvre une grande partie des travaux de la FAO dans les domaines de l'agriculture, de la génétique, de la production et de la protection des végétaux, de l'élevage et de l'hygiène vétérinaire, des forêts, des pêches, de l'aménagement des terres et des eaux, des statistiques, du commerce, de la biotechnologie, de l'alimentation et de la nutrition) . La bibliothèque virtuelle du FAO ²⁸, la Bibliothèque David Lubin²⁹ qui, sur demande, fournissent aux autres bibliothèques membres, des services de prêts interbibliothèques et de photocopie, des informations bibliographiques, des reproductions microfilm ou photocopie...

Chacun tire profit de ces partenariats. La FAO élargit son réseau de compétence³⁰. Les participants acquièrent une précieuse expérience de terrain et une meilleure compréhension des questions internationales liées à l'agriculture et à la sécurité alimentaire

Enfin, au cours de ces années, dans le domaine des relations internationales, le caractère systémique des problèmes posés par la pauvreté et des carences informationnelles étaient enfin mieux reconnu. Ils devenaient ainsi des problèmes communs à la communauté humaine, quel que soit le lieu où ils se manifestent. La relation d'assistance, puis de coopération, pouvait alors devenir relation de partenariat, et le développement durable passait ainsi progressivement de l'ordre de l'incantation à celui des engagements de tous³¹.

Conclusion

Cette approche collaborative pose un regard particulier sur les réalités des BUDAs et repose sur des convictions et des outils méthodologiques et conceptuels spécifiques qui justifient le regroupement des bibliothécaires et des spécialistes de l'information agricole qui s'y intéressent. Son renforcement et son développement nécessitent de plus des échanges et des confrontations au sein du groupe de discussion des Bibliothèques Agricoles. Nous proposons donc la constitution d'un réseau thématique «partenariat» dont le congrès de l'IFLA de Séoul sera la première manifestation.- Chercher à améliorer les outils collaboratifs -placer l'utilisateur au centre de la conception des applications, -travailler conjointement pour que nos outils soient interopérables, seront des objectifs de ce groupe.

Il s'agit pour ce "groupe ad hoc"de contextualiser les modes de structuration, de reconnaître les effets des réseaux sur les ressources informationnelles et d'identifier les contraintes des acteurs. Quel est en particulier l'impact du contexte institutionnel et technologique sur la construction des réseaux et sur leurs effets en termes de capitalisation des connaissances? et quelles en sont les conséquences en termes d'intégration et de construction de ressources? Autant de problématiques qui attendent des réponses du groupe proposé.

²⁸ -Depuis sa création en 1998, a bibliothèque virtuelle met plus de 6 000 documents en ligne pour permettre aux utilisateurs du monde entier de télécharger gratuitement des informations agricoles

²⁹ -la bibliothèque David Lubin en ligne est considérée comme l'une des meilleures collections mondiales sur l'alimentation, l'agriculture et le développement international mais aussi des connaissances et des compétences sur le monde agricole qui ont été accumulées pendant plus de 50 ans, et dans un million d'ouvrages

³⁰ Pour plus ample information sur les programmes de , contactez: [FAO Partnership Programmes](#)

³¹ Tinturier, Jacques .-De la coopération à l'aide au développement en Afrique : propositions pour une politique d'aide de la France-. Paris : L'Harmattan, 2000.-207 p